

LE ORELOI
 JOURNAL PARAISANT LE MARDI et le VENDREDI
BUREAU AUX :
 Maison Wright, Place du Marché Richelieu.
 ABONNEMENTS — 5^{ES} PARTIS BI-HEBDOMADAIRES
 1 an.....\$2.00
 6 mois.....1.00
 3 mois......50
EDITION HEBDOMADAIRE
 1 an.....\$1.00
 6 mois......50
 3 mois......25

Le Soleil

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE COMMERCIAL ET D'ANNONCE.

ANNONCES TOISEES SUR BREVIER
 15 cents la ligne pour première insertion, 8 cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Contrats spéciaux pour annonces à long terme, avis, réclames.
 Impressions de toutes sortes exécutées avec soin et diligence. PRIX MODÉRÉS.

13me Année

SOREL, VENDREDI 26 JUN 1891

No 27

Bureau de Poste de Sorcel.
 Service d'été

DEPÊCHES.	DISTRIBUÉS.		FERMÉS	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
Ontario, Manitoba, États de l'Ouest et du Sud.	8.00	12.30	3.10	6.45
Provinces Maritimes	8.00	8.30	6.10	6.45
États de l'Est, États de la Nouvelle-Écosse, et bureaux desservis par le char-voisin du C. F. Station et Sorcel.		1.00	12.00	12.45
Nord et bureaux desservis par le char-voisin du C. F. Rivé, Nord.			12.30	3.10
Berthier.			12.30	7.40
(A) Montréal.	8.00	12.30	7.40	6.45
(B) St. Charles, St. Denis, St. Hubert.	8.00	8.30	6.00	6.45
(C) Rivière.			8.30	7.40
Baie, Pierreville, Pierreville Mills, St. Aimé, St. Robert, St. François, St. Jean.			7.40	12.45
Yamachouane, St. Hubert, St. Hubert.		1.00		6.45
St. Charles, St. Denis, St. Hubert.		6.00		2.30
Année et St. Joseph.		2.00		2.30
Victoire le mardi, jeudi et samedi.		2.00	6.00	
Cherbourg, Contrecoeur, Longueuil, Varennes, Verchères				

Les lettres enregistrées devront être déposées 15 minutes avant le départ de chaque maille.
 (A) Le dimanche fermé à 6.30 p. m.
 (B) Pas de départ le samedi.
 A LOUER : Boîtes aux lettres à la clef, \$1.00 par année.
 Trois " " " " \$1.50 " " "

HEURES DU BUREAU DE POSTE :
 Ouvert chaque jour, dimanches et fêtes exceptés, de 8.00 a. m. à 9.30 p. m. (Uniquement de 8.15 a. m. à 7.00 p. m. le dimanche et les jours de fête, ouvert seulement de 8.15 a. m. à 7.00 p. m. Le soir ouvert de 7.00 à 9.30, guichets fermés.)
 Les bureaux de caisse d'épargne et d'articles d'argent seront clos à 6.30 p. m. Dimanches et fêtes exceptés.
O. DUPLÉSSIS, MAÎTRE DE POSTE

CARTES D'AFFAIRES.
A. P. VANASSE
 AVOCAT
 Étude: Bureau au 1^{er} St-Jacques
G. A. D. Morgan
 B. C. L.
 AVOCAT
 Commissaire pour Ontario et Manitoba,
 101 des Rues George et Prince.
WURTELE & LACROIX
 AVOCATS.
 Bureau de la Seigneurie de Sorcel.
 60-RUE DU ROI-60
 SOREL, P. Q.
J. C. WURTELE, B. C. L.
T. LACROIX
L. H. Comeau, L. L. L.,
 -AVOCAT-
 No. 48, Rue du ROI-Sorel

J. M. CHARLAND, H. C. S.
 SOREL, P. Q.
 Se charge de collections, agences et de toutes affaires du ressort de sa commission.
J. A. ROULEAU
 Architecte et Professeur
 de l'École des Arts et Métiers, Sorcel,
 8, Rue CHARLOTTE-SOREL.
 Commande pour plans d'égouts, Communautés religieuses, Salles Publiques et privées, exécutées dans les meilleurs délais.
 PRIX - CONDITIONS FACILES.
Bruneau & Bruneau
 AGENTS D'IMMEUBLES, D'AFFAIRES ET D'ASSURANCE
 Représentants à SOREL, des Compagnies d'Assurance
 La "HARTFORD" \$5,750,000.00 et la "LONDON & CANADA" \$10,000,000.00 contre "Fire" et la Compagnie populaire "CANADA LIFE".
 CAPITAL - - - - - \$11,000,000
 Arthur Bruneau, Eugène Bruneau
 RUE DU ROI, SOREL.
 18 nov. 1890-1a.

WILLIS & CIE.
 PIANOS
 -ET-
 ORGUES
 PIANOS et ORGUES par les grands manufacturiers détaillés aux prix du gros.
 On demande des agents de confiance.
WILLIS & Cie,
 1824,
 Rue Notre-Dame
 MONTREAL
 1er mai 1891.-jno.

Pourquoi
 Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites malsaines. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.
 Dans les États de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un incontestable bienfait. Dr W. W. Raine, New-Berlin, N. C., écrit: "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun soulagement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."
 Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'estomac et des intestins sont celles qui prévalent le plus.
La Dyspepsie
 Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit:
 "Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage, quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la mienne."
 La tête et l'estomac sont toujours en sympathie; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels sont tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années, elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire. Jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

PARLEMENT FEDERAL
 CHAMBRE DES COMMUNES
 Ottawa, 22 juin.
 A l'appel des ordres du jour, l'honorable M. LAURIER dit qu'il saisit cette occasion pour proposer l'ajournement de la Chambre, et faire la critique de la politique ministérielle qu'il avait promise pour vendredi et que le gouvernement ne lui a pas donné l'occasion de faire.
 Il qualifie la déclaration du gouvernement de maigre, sèche, incolore, ne faisant pas connaître tous les faits. Le public a été mis au courant des dissensions au sein du Cabinet par des organes personnels, de l'un des ministres, et la Chambre a le droit de savoir quelles promesses on a faites à l'honorable Secrétaire d'Etat, pour l'engager à garder son portefeuille. D'un autre côté, elle a le droit de savoir si c'est à cause de l'intolérance religieuse de la part de certains organes conservateurs, que sir John Thompson n'a pas entrepris la formation du cabinet.
 Le choix de l'honorable M. Abbott, qu'il avoue lui-même être le résultat d'un compromis, est de nature à donner, à une grande corporation, une prépondérance indue dans les affaires du pays. Il est vrai que M. Abbott a abandonné sa charge de directeur du Pacifique et qu'il a vendu ses actions, mais on ne brise pas ainsi du jour au lendemain des liens qui durent depuis plusieurs années. Depuis dix ans M. Abbott a mis toute son énergie, tous ses talents, toutes ses aptitudes au service de la Compagnie du Pacifique, et l'on voudrait, aujourd'hui, que M. Abbott est devenu premier ministre, maintenant qu'il est devenu le capitaine de l'équipage dans lequel il n'était que simple matelot, renonce d'un seul coup à ses sympathies et reste indifférent à l'égard de cette compagnie. Non, le public comprend mieux que cela, et dès la nomination de M. Abbott au poste de premier ministre le stock de la compagnie a commencé à hausser.
 M. Laurier termine en disant que le pays ne sanctionnera pas ces compromis de factions pour garder le pouvoir.
 Sir John Thompson répond à M. Laurier.
 Il dit que c'est par un malentendu que M. Laurier n'a pas pu proposer sa motion de non confiance vendredi, et ce malentendu vient de sa part, car M. Laurier a toujours eu pour habitude de faire part au gouvernement de la nature de ses motions de non confiance en cette circonstance, il ne l'a pas fait. Il est bien vrai que M. Laurier avait dit la veille, en réponse à si Hector Langevin, qu'il se proposait de démontrer à la prochaine occasion que nous nous éloignons de la politique de sir John, mais il ne nous a pas dit alors en quoi nous nous éloignons de cette politique, et il ne nous l'a même pas démontré aujourd'hui dans son discours. Conséquemment, nous attendions l'avis de sa motion pour nous éclairer.
 En quoi le chef de M. Abbott, comme premier ministre nous éloigne-t-il de la politique de sir John A. Macdonald, lorsque sir John lui-même avait, depuis quatre ans, confié à M. Abbott, la charge honorable de guider le parti ministériel au sénat? Le parti conservateur ne pouvait choisir un meilleur chef et il est heureux aujourd'hui de marcher sous ses ordres.
 Il n'y a pas de dissensions au sein du cabinet ou dans les rangs ministériels. Le gouvernement n'a pas à se laisser guider par tout ce qui paraît sur les journaux et surtout les journaux ennemis, comme le "Herald". L'honorable secrétaire d'Etat a répété publiquement et distinctement les paroles qu'on lui a prêtées. Quant aux événements auxquels il a été témoin personnellement, Sir John Thompson dit qu'il est vrai que Son Excellence lui a demandé de l'avis sur le sujet de la formation d'un cabinet et à même offert de lui confier cette tâche, s'il désirait l'entreprendre, mais il a immédiatement refusé, non parce qu'il craignait de ne pas recevoir l'appui du parti tout entier, (applaudissements) mais parce qu'il considérait qu'il y avait dans le parti des hommes plus âgés, plus méritants et de plus d'expérience que lui.
 Quant au retard dans le choix du successeur de sir John A. Macdonald, Son Excellence a agi de sa propre autorité et personne ne peut l'en blâmer; car pendant cet interègne, aucune affaire publique n'a été réglée et les intérêts du pays n'en ont pas souffert.
 Sir Richard Cartwright dit que la compagnie du Pacifique ne pouvait désirer un cabinet plus propre à favoriser ses intérêts. Cette compagnie a travaillé de toutes forces pour le parti conservateur dans la dernière lutte électorale et aujourd'hui elle espère être récompensée de ses efforts, pourvu que les dissensions dans le parti ministériel n'amènent pas la chute du gouvernement à brève échéance.
 M. Abbott dit qu'aucune promesse n'a été faite au secrétaire d'Etat. Mais il ne nie pas que le secrétaire d'Etat ait fait des demandes et le gouvernement pourra peut-être s'apercevoir avant longtemps que M. Chapleau n'est jamais si dangereux que lorsqu'il est empêché par la maladie de prendre part aux affaires publiques.
 Sir Richard Cartwright dit qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député, (M. McCarthy), qui aurait pu jeter beaucoup de lumière sur la nomination du ministère. Autant M. Chapleau est immobilisé dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements; le vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.
 Sir Richard fait l'éloge des qualités de sir John Thompson. Son Excellence, en l'appelant à former le cabinet a rendu hommage à ces qualités; mais sir John a bien fait de refuser une tâche qui aurait peut-être été au-dessus de ses forces.
 Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il a hâte de voir M. Chapleau de nouveau à son siège, pour entendre ses explications.
 Sir Hector Langevin dit qu'il n'est pas surpris des critiques de l'opposition à l'adresse de l'honorable M. Abbott; elle est dans son rôle. Avant le choix de M. Abbott comme premier ministre, les journaux de l'opposition disaient qu'il était le seul méritant; aujourd'hui qu'il est choisi, il a perdu tous ces titres, et ce sont ceux qui n'ont pas été choisis qui auraient dû l'être.
 Sir Hector fait l'éloge de M. Abbott. Il dit que lorsque celui-ci lui a demandé son concours, il lui a donné sans restriction et sans hésitation, nonobstant le désir ou vœu exprimé de plusieurs de favoriser l'établissement d'une autre personne. Le parti conservateur ne veut pas de divisions et saura rester uni malgré les attaques de l'opposition.
 Sir Richard Cartwright m'a, dit sir Hector en terminant, choisi comme chef principal de ses sarcasmes, mais la Chambre sera j'en en cette circonstance et continuera par le passé, à apprécier à leur juste valeur les critiques de celui auquel le pays refuse avec raison, de confier ses destinées financières.
 M. Mills et Tupper parlent tous deux et, à six heures, la séance est suspendue.
SEANCE DU SOIR
 M. DAVIS continue le débat. Il accuse les conservateurs d'Ontario d'intolérance à l'égard de sir John Thompson, et dit que les libéraux n'ont pas fait preuve de la même intolérance quand ils ont choisi M. Laurier comme chef.
 (Suite sur la quatrième page.)

A VENDRE
 Machines à Coudre, Pianos, Orgues, Etc., Etc., Etc.
 meilleures Manufactures. ORGUES et PIANOS magnifiques échangeables contre Orgues et Pianos de seconde main.
 Instruments supérieurs à n'importe quelle maison de Montréal ou ailleurs.
 Tous les prix sont solvables avec toutes les facilités de paiement possibles.
 P. Péloquin fait le commerce à son profit exclusif, et c'est pourquoi, n'ayant d'autre point de vue, il pourra vendre à meilleur marché qu'ailleurs.
 Les acheteurs peuvent directement à lui-même, soit à St-Ours, soit à leur domicile, soit par correspondance, et il leur sera remis, sans frais, les catalogues formés.
 Les meilleurs jours pour rencontrer M. Péloquin à son domicile, sont le samedi et le dimanche. On pourra aussi le rencontrer chez lui n'importe quel jour de la semaine, pourvu qu'il s'écrit d'avance.
 M. Péloquin est aussi commerçant de chevaux, et il recevra des chevaux en échange de ses machines à coudre, orgues ou pianos, suivant le cas.
 Tous les chevaux à vendre et à acheter à d'excellentes conditions, et à des prix raisonnables.
 On a en main un bon assortiment de pianos et orgues de seconde main, pour lesquels M. Péloquin faisant le commerce de pianos, est obligé d'échanger des instruments de première main, et il vend ces pianos, qui sont réparés, à grands rabais. Aussi les pianos neufs sont vendus à bas prix.
P. PELOQUIN, St-Ours.

J. A. VILLIARD
 AVOCAT, L. L. B.,
 SECRÉTAIRE-TRESORIER
 du Conseil du Comté de Richelieu
 -Ancien bureau du juge Mathieu-
 30 RUE GEORGE SOREL.

Dam. Jacques,
 RELIEUR
 Rue Auguste, voisin du Bureau de Poste
 SOREL.
 M. Jacques se charge de toutes espèces de reliures à très bon marché.
Albert Morency,
 RELIEUR,
 No. 47, Rue Auguste,
 SOREL, P. Q.
 se charge de toutes sortes d'ouvrages du ressort de son métier, qu'il exécute à des prix extrêmement réduits.
OUVRAGE CABARET.
 invitation à quiconque aura durant le printemps et l'été, de closets à faire poser dans leurs maisons, de vouloir bien ne point donner leurs commandes avant de visiter l'assortiment complet et de choix de M. William Côté coin des rues du Roi et Charlotte, qui fait une spécialité de la pose de ce meuble maintenant indispensable dans toute maison bien montée et tenue. Attachée à l'établissement de M. Côté se trouve un ouvrier de première classe, qui a travaillé dans les meilleures maisons des États-Unis et de Montréal, ce qui est un avantage fort appréciable.
 5 avril 1889 jno.

A. PELLIARD,
 Libraire-Éditeur,
 Librairie de Droit et de Jurisprudence
 Éditeur-Propriétaire de
 "La Revue Légale".
 21, 23, 25, Rue St-Jacques,
 Montréal.
 Viennent de paraître
 Le Code de Procédure Civile par L. Lorrain..... \$ 1.50
 Le Code Civil par L. Lorrain..... 1.50
 Le Code Municipal par L. Lorrain..... 1.50
 Les trois tomes en un seul volume \$4.00.
 Les mêmes éditions en anglais par W. A. Weir \$5.00.

Ayer's Pills,
 Préparés par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendus par tous les Pharmaciens.

BANQUE MOLSON.
 Incorporée par Acte de Parlement, 1855.
 Bureaux Principaux..... Montréal
Capital payé \$2,000,000
Fonds stable \$1,075,000
 Succursales à Sorcel: F. W. G. JOHNSON
 GÉANT.
 Dépôts reçus et intérêts accordés. Collections sollicitées et remise de fond immédiate. Traités fournis sur toutes les principales villes du Dominion Anglais et Américain achetés et vendus.
 Communications par Téléphone

A VENDRE
 Machines à Coudre, Pianos, Orgues, Etc., Etc., Etc.
 meilleures Manufactures. ORGUES et PIANOS magnifiques échangeables contre Orgues et Pianos de seconde main.
 Instruments supérieurs à n'importe quelle maison de Montréal ou ailleurs.
 Tous les prix sont solvables avec toutes les facilités de paiement possibles.
 P. Péloquin fait le commerce à son profit exclusif, et c'est pourquoi, n'ayant d'autre point de vue, il pourra vendre à meilleur marché qu'ailleurs.
 Les acheteurs peuvent directement à lui-même, soit à St-Ours, soit à leur domicile, soit par correspondance, et il leur sera remis, sans frais, les catalogues formés.
 Les meilleurs jours pour rencontrer M. Péloquin à son domicile, sont le samedi et le dimanche. On pourra aussi le rencontrer chez lui n'importe quel jour de la semaine, pourvu qu'il s'écrit d'avance.
 M. Péloquin est aussi commerçant de chevaux, et il recevra des chevaux en échange de ses machines à coudre, orgues ou pianos, suivant le cas.
 Tous les chevaux à vendre et à acheter à d'excellentes conditions, et à des prix raisonnables.
 On a en main un bon assortiment de pianos et orgues de seconde main, pour lesquels M. Péloquin faisant le commerce de pianos, est obligé d'échanger des instruments de première main, et il vend ces pianos, qui sont réparés, à grands rabais. Aussi les pianos neufs sont vendus à bas prix.
P. PELOQUIN, St-Ours.

G. E. Mathieu, L. L. L.
AVOCAT.
 Bâtisse "New-York Life Ins. and Co."
 PLACE D'ARMES, MONTREAL.
 N. B.-M. Mathieu suivra les cours du District de Richelieu,
 Sorcel, 27 Sept. 1889-1a.

E. BRASSARD
 TAILLEUR
 MAISON DES JARDINS Rue du RO
 SOREL, P. Q.
COUPE GARANTIE
 et ouvrage exécuté avec tout le soin et la diligence possibles.
 Rien ne sera négligé pour donner à tous pleine et entière satisfaction.
 Une visite est respectueusement sollicitée.

LA COMPAGNIE CANADIENNE
 Cie d'Assurance sur la Vie
 MONTREAL.
 Capital social autorisé - - - - - \$300,000
 Dépot au gouvernement - - - - - 25,000
 La seule compagnie CANADIENNE FRANÇAISE du pays, offrant de l'Assurance à des tarifs raisonnables et sur des nouvelles systèmes.
 G. W. PELTIER, SAINT-GUILAUME DU PONT, AGENT-GENERAL.
 13 juin 1891.

THE MOLSONS BANK
 Incorporated by Act of Parliament, 1855.
 HEAD OFFICE..... MONTREAL
 Paid up Capital..... \$2,000,000
 Rest Fund \$1,075,000.
 Sorcel Branch: F. W. G. JOHNSON, MANAGER.
 Deposits received and interest allowed. Collections solicited and promptly made. Drafts issued on all the principal cities of the Dominion, Sterling and American Exchange bought and sold.
 Telephonic Communications

PHENIX
 DE LONDRES (Angleterre)
 Succursale Canadienne établie en 1834
 Émet des lettres de crédit; la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une succursale au Canada.
 Le montant des pertes, payé de surplús la fondation de la Cie, \$75,000,000
 Surplus au fond de réserve..... 3,500,000
 Responsabilité des Actionnaires LIMITÉE
 Débit au Gouvernement Fédéral
 Pour la garantie des assurés Canadiens.....\$187,043.00
 Réclamations payées avec la plus grande ponctualité.
 -AGENT A SOREL-
W. L. M. DESY
 NOTAIRE
 AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE
FEU-VIE.
 Accident et Marine
 No 52, Rue du ROI

NOUBLIEZ PAS OUBLIER
 VOS
COTONS, SHIRTINGS et INDIENNES
 CHEZ
O. O. Paradis,
 SOREL.

Char's Papillon
 HUISSIER, COUR SUPÉRIEURE
 VILLE DE ST OURS, P. Q.
 Se charge de toutes affaires du ressort de sa Commission, ainsi que de collections.
J. B. HUTCHESON
 Comptable, Auditeur, Agent d'Affaires
 AGENT D'IMMEUBLES. PRÊT NÉGOCIÉS SUR HYPOTHÈQUE, ADMINISTRATEUR DE SUCCESSION
 ETC., ETC., ETC.
 204-Rue St-Jacques-204
 MONTREAL.
J. CARTIER, JR.
 Comptable, Auditeur, Commissaire
 Liquidateur de Faillites,
 No 44, rue St Vincent,
 Montreal.

LE REMÈDE DU PERE MATHIEU!
 HAVANA PEARLS
 LAMAYA
 LA FAMEUSE
 TOUS EXCELLENTS Cigares de 10 Cts.
 -ET-
 LE PASCATEUR
 LA PERFECTION
 LE WILD OATS
 LE BARY PEARLS
 Cigares de 5 cts de première classe
 -Manufacturés par-
MM. Payne Bros & Macfarlane
 GRANBY P. Q.
 en vente chez
LUNAN & FIIS
 RUE DU ROI, SOREL
 octobre 1889-3m.
 Les Orgues de Beatty
 sont les meilleures. Ecrites pour catalogue. Adresse: Hon. Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.
 S. LACHANCE, seul propriétaire,
 1538 et 1540 Rue St-Catharine, Montreal.

LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL DU CANADA
 Route directe de l'Ouest à tous les endroits du bas Saint-Laurent, et à la Baie des Chaleurs, province de Québec; au Nouveau Brunswick, à la Nouvelle Écosse, à l'île de Prince Édouard, au Cap Breton, aux îles de la Magdeleine, à Terre-Neuve et à Saint-Pierre.
 Des trains express quittent Montréal et Halifax tous les jours, dimanche excepté, et parcourent, sans changement, la distance entre ces endroits en 28 heures et 55 minutes.
 Les chaires des trains express du chemin de fer Intercolonial sont superbement éclairées par l'électricité et chauffées par la vapeur de la locomotive.
 Nouveaux et élégants salons, buffets, chaires, voitures, chaises-salons.
 ROUTE CANADIENNE POUR LES PASSAGERS ET LA MAILLE D'EUROPE
 Les passagers pour la Grande Bretagne ou le continent, quittent Montréal le vendredi matin, rejoignant le steamer de la maille à Rimouski le samedi.
 Les expéditeurs sont priés de remarquer les avantages supérieurs que leur offre cette route pour le transport de la farine et des marchandises en général, en destination des provinces de l'Est et de Terre-Neuve; ainsi que pour l'envoi de grains, de produits, aux marchés étrangers.
 On peut se procurer des billets et obtenir tous renseignements sur la route, le taux de passage et de fret, en s'adressant à:
 G. W. ROBINSON,
 Agent de l'Etat pour le fret et les passagers, 1264 rue St-Jacques, Montréal.
 D. POTTINGER,
 Surintendant en chef.
 Bureau de chemin de fer, Meeson N. 54 Nov. 1890.

W. L. M. DESY
 NOTAIRE
 AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE
FEU-VIE.
 Accident et Marine
 No 52, Rue du ROI

PHENIX
 DE LONDRES (Angleterre)
 Succursale Canadienne établie en 1834
 Émet des lettres de crédit; la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une succursale au Canada.
 Le montant des pertes, payé de surplús la fondation de la Cie, \$75,000,000
 Surplus au fond de réserve..... 3,500,000
 Responsabilité des Actionnaires LIMITÉE
 Débit au Gouvernement Fédéral
 Pour la garantie des assurés Canadiens.....\$187,043.00
 Réclamations payées avec la plus grande ponctualité.
 -AGENT A SOREL-
W. L. M. DESY
 NOTAIRE
 AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE
FEU-VIE.
 Accident et Marine
 No 52, Rue du ROI

Chemin de Fer "Great Eastern"
 (DIVISION SOREL)

Train	No 22 Express.		Train mélo 24j	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
Laisseront Sorcel	5 45	1 40	6 00	1 57
" Armstrong	6 00	2 23	6 23	2 23
" Lanoraie	6 23	2 23	6 32	2 32
" Saint-Roch	6 32	2 32	6 44	2 47
" Contrecoeur	6 44	2 47	6 55	2 58
" Saint-Antoine	6 55	3 12	7 08	3 12
" Verchères	7 08	3 35	7 28	3 35
" Varennes	7 28	3 50	7 42	3 50
" Boucherville	7 42	4 07	7 57	4 07
" Longueuil-Est	7 57	4 15	8 00	4 20
" Ouest	8 00	4 20	8 11	4 20
" Saint-Lambert	8 11	4 20	8 15	4 20
Arriveront à Montréal	8 15	4 20	8 15	4 20

Train	No 21		No 23	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
Laisseront Montréal	5 00	8 40	5 20	9 08
" Saint-Lambert	5 20	9 08	5 34	9 21
" Longueuil-Ouest	5 34	9 21	5 49	9 30
" Est	5 49	9 30	6 05	9 37
" Boucherville	6 05	9 37	6 29	9 52
" Varennes	6 29	9 52	6 41	10 29
" Verchères	6 41	10 29	6 51	10 49
" Saint-Antoine	6 51	10 49	7 05	10 58
" Contrecoeur	7 05	11 05	7 14	11 05
" Saint-Roch	7 14	11 05	7 25	11 30
" Armstrong	7 25	11 30	7 35	11 45
Arriveront à Sorcel	7 35	11 45	7 35	11 45

J. F. ARMSTRONG, Surintendant.
 N. ARMSTRONG Gérant-Général.
 Les trains MAI, MARDI, JEUDI et SAMEDI à 1.40 pour MONTREAL.

FUMEZ LE
 HAVANA PEARLS
 LAMAYA
 LA FAMEUSE
 TOUS EXCELLENTS Cigares de 10 Cts.
 -ET-
 LE PASCATEUR
 LA PERFECTION
 LE WILD OATS
 LE BARY PEARLS
 Cigares de 5 cts de première classe
 -Manufacturés par-
MM. Payne Bros & Macfarlane
 GRANBY P. Q.
 en vente chez
LUNAN & FIIS
 RUE DU ROI, SOREL
 octobre 1889-3m.
 Les Orgues de Beatty
 sont les meilleures. Ecrites pour catalogue. Adresse: Hon. Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.
 S. LACHANCE, seul propriétaire,
 1538 et 1540 Rue St-Catharine, Montreal.

LE REMÈDE DU PERE MATHIEU!
 HAVANA PEARLS
 LAMAYA
 LA FAMEUSE
 TOUS EXCELLENTS Cigares de 10 Cts.
 -ET-
 LE PASCATEUR
 LA PERFECTION
 LE WILD OATS
 LE BARY PEARLS
 Cigares de 5 cts de première classe
 -Manufacturés par-
MM. Payne Bros & Macfarlane
 GRANBY P. Q.
 en vente chez
LUNAN & FIIS
 RUE DU ROI, SOREL
 octobre 1889-3m.
 Les Orgues de Beatty
 sont les meilleures. Ecrites pour catalogue. Adresse: Hon. Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.
 S. LACHANCE, seul propriétaire,
 1538 et 1540 Rue St-Catharine, Montreal.

LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL DU CANADA
 Route directe de l'Ouest à tous les endroits du bas Saint-Laurent, et à la Baie des Chaleurs, province de Québec; au Nouveau Brunswick, à la Nouvelle Écosse, à l'île de Prince Édouard, au Cap Breton, aux îles de la Magdeleine, à Terre-Neuve et à Saint-Pierre.
 Des trains express quittent Montréal et Halifax tous les jours, dimanche excepté, et parcourent, sans changement, la distance entre ces endroits en 28 heures et 55 minutes.
 Les chaires des trains express du chemin de fer Intercolonial sont superbement éclairées par l'électricité et chauffées par la vapeur de la locomotive.
 Nouveaux et élégants salons, buffets, chaires, voitures, chaises-salons.
 ROUTE CANADIENNE POUR LES PASSAGERS ET LA MAILLE D'EUROPE
 Les passagers pour la Grande Bretagne ou le continent, quittent Montréal le vendredi matin, rejoignant le steamer de la maille à Rimouski le samedi.
 Les expéditeurs sont priés de remarquer les avantages supérieurs que leur offre cette route pour le transport de la farine et des marchandises en général, en destination des provinces de l'Est et de Terre-Neuve; ainsi que pour l'envoi de grains, de produits, aux marchés étrangers.
 On peut se procurer des billets et obtenir tous renseignements sur la route, le taux de passage et de fret, en s'adressant à:
 G. W. ROBINSON,
 Agent de l'Etat pour le fret et les passagers, 1264 rue St-Jacques, Montréal.
 D. POTTINGER,
 Surintendant en chef.
 Bureau de chemin de fer, Meeson N. 54 Nov. 1890.

W. L. M. DESY
 NOTAIRE
 AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE
FEU-VIE.
 Accident et Marine
 No 52, Rue du ROI

Ceux qui veulent conserver un air de jeunesse entretiennent et fortifient leur chevelure avec la Vigueur des Cheveux d'Ayer.

LE SORELOIS

VENDREDI, 26 JUIN 1891.

PARLEMENT FÉDÉRAL

RÉSUMÉ DES DÉBATS

La Chambre a été appelée à voter, le 24, sur la motion de M. Jamieson en faveur de la prohibition totale des liqueurs enivrantes. 7 députés ont voté pour la prohibition et 185 contre. Ces 7 braves sont MM Baker, Hodgins, McNeil, Madill, Ross (Dundas), Taylor, Wood (Rockville).

M. McIntosh demanda alors la formation d'un comité chargé de faire rapport sur tout ce qui a trait à la question de prohibition, mais l'honorable ministre des Finances proposa de substituer à ce comité une commission royale, laquelle serait chargée de prendre tous les détails sur :

1. Les effets du commerce des liqueurs sur tous les intérêts du Canada ; 2. Les mesures affectant ce commerce dans d'autres pays et leurs résultats sous tous rapports.

M. McIntosh se rendit au désir de l'honorable ministre dont la proposition fut appuyée par 107 voix contre 88.

Le reste de la séance offre peu d'intérêt. La chambre s'est ajournée à 1.50 A. M. jeudi.

SIR HECTOR EST NECESSAIRE

Le Canada, journal indépendant, dit que le parti conservateur pourra passer la session avec la majorité qu'il a obtenue, 20 voix ; mais que, si Sir Hector Langevin se retire de la vie publique, le nouveau cabinet pourra difficilement se maintenir. Le confrère ajoute qu'un remaniement sans Sir Hector Langevin serait impossible.

L'AFFAIRE TARTE-McGREGGY

L'Empire, après avoir analysé la déposition du principal témoin à charge, M. Owen S. Murphy, dit : "On dirait que ce témoin veut se faire passer pour un homme malhonnête afin de pouvoir incriminer M. McGreevy. Il désire, sans aucun doute, une fois son examen terminé, que le comité dise : "Si c'est là l'homme que M. McGreevy a choisi pour en faire son associé, il n'est certainement pas digne d'être membre du parlement."

M. Murphy, ajoute l'Empire, veut qu'il soit bien compris qu'il a été le principal agent de M. McGreevy, dans toutes les affaires ignominieuses auxquelles celui-ci s'est trouvé mêlé. Il est donc évident que son but est de se faire passer pour un homme corrompu et sans principes afin de rabaisser M. McGreevy. Cette intention perçue de plus en plus à mesure que l'enquête se poursuit, et lorsque l'on se rappelle l'innocence qui existe entre les frères McGreevy et les anciens membres de la société Larkin, Conolly et Cie, il faut avouer qu'elle n'est pas bien honorable."

L'Empire termine son article par cette remarque : "C'est la septième ou huitième journée que le comité siège, et il faut remarquer que, jusqu'à présent, il n'y a pas eu l'ombre d'une preuve contre Sir Hector Langevin."

A PROPOS D'EMIGRATION

L'Avenir Canadien, publié à Manchester, N. H., nous est arrivé cette semaine avec la grosse nouvelle que voici : "Il a été annoncé du haut de la chaire, à Sorel, que cinq cent trente Canadiens français ont quitté Sorel ce printemps pour les Etats-Unis."

Rien que cela ! Or, l'Avenir Canadien a été odieusement trompé. Pas un seul mot à ce sujet n'est tombé du haut de la chaire, ni à Sorel ni ailleurs. Pour en être plus certain, nous avons pris la peine d'écrire à M. le curé Decelles, qui nous a autorisé à donner à cette nouvelle le démenti le plus formel.

Il y a déjà assez de nos compatriotes qui s'en vont là-bas, sans qu'on y envoie encore ceux qui n'ont jamais songés à s'expatrier. Aussi espérons-nous que notre confrère de Manchester s'empressera de rectifier la nouvelle à laquelle son journal a donné cours.

Nous ajouterons, à titre de renseignement, que les Sorelois, quand ils partent de Sorel, vont plutôt à Montréal qu'aux Etats-Unis, et encore leur absence n'est-elle, en général, que de courte durée : ils s'empressent de revenir à leurs anciennes amours.

LETRE DE LADY MACDONALD

Nous donnons ci-après la réponse que Lady Macdonald a adressée au président du caucus tenu par les conservateurs des deux chambres du parlement, afin d'adopter des résolutions de condoléances à l'occasion du décès de Sir John.

Cette réponse est tout à fait remarquable et démontre à l'évidence que l'illustre homme d'Etat que le pays vient de perdre avait une épouse véritablement digne de lui. Voici :

Farncliffe, Ottawa, 17 juin 1891, J'ai reçu et lu avec bonheur l'adresse que vous m'avez envoyée au nom des conservateurs des deux chambres du parlement, me faisant connaître dans des termes tout à fait émus et dans des termes tout à fait consolants, combien ils ressentent ma perte et leur sollicitude pour la faveur de dire à ces messieurs—les vrais et dévoués amis de mon mari—avec quelle émotion j'ai reçu ce témoignage vivant rendu à la grandeur de celui dont nous rappellerons toujours la vie, si utile, si dévouée, si chrétienne, "Ce n'est pas avec des larmes de chagrin, une telle vie et une telle mort sont au-dessus des chagrins ordinaires—mais avec des larmes de gratitude et d'affection que je remercie ces chers amis de leur amour et de leur fidélité pour lui pendant tant d'années et tant de combats."

"Vous leur direz de ma part—dans une circonstance où tous pourrions nous être entendus—que moi, sa veuve, le cœur brisé, dans ma solitude et ma désolation, j'ose leur demander un dernier et durable tribut à la mémoire de mon cher mari. "Je demande que ce tribut soit un appui ferme et uni accordé à la politique et aux principes auxquels notre grand chef a consacré sa vie, et pour lesquels il est mort."

Je leur demande avec toute la force que mes paroles peuvent avoir, de faire dans le moment et à l'avenir, ce qui serait le désir et le vœu de mon mari ; si ses lèvres closes à jamais sur cette terre pouvaient parler, dans cette crise ou toute autre que notre pays pourra avoir à traverser, de se tenir côte à côte, épaule à épaule, sans s'occuper des froissements, des intérêts personnels ou des revers passagers, sans autre but que le bonheur et le succès du Canada, de suivre, en un mot, le superbe exemple qui nous a été donné par Sir John, et de réaliser sans signe de division ni de faiblesse les conceptions et les projets qu'il avait tant à cœur.

Je suivrai, tant que je vivrai, avec le plus grand intérêt, la marche des affaires publiques en ce pays, comme je suis fier de l'avoir fait depuis vingt-cinq ans, et je prierais, comme j'ai toujours prié, pour que le Tout-Puissant Maître des hommes accorde la sagesse, la prévoyance et la fermeté à ceux qui devront diriger le grand parti conservateur.

Croyez-moi, votre sincère amie S. AGNES MACDONALD.

CHANGEMENTS AU TARIF

Toutes melasses et sirops, y compris les fonds et les ringures de tonneaux, tout jus de canne, jus de canne concentré et tout jus de betterave et jus de betterave concentré, importés directement et sa transbordement du pays de production, ne donnant au polariscope pas moins de 40 degrés et pas plus de 56, un droit spécifique de 1/2 par gallon ; au-dessus de 40 degrés un droit spécifique de 1/2, et en plus 14 cents par gallon pour chaque degré ou fraction de degré en dessous de 40 ; et en plus des droits ci-dessus un droit spécifique additionnel de 2 1/2 cents par gallon, si l'article n'est pas importé directement et sans transbordement.

Tout sucre de canne et tout sucre de betterave ne dépassant pas 14 degrés, type de Hollande, tout méloé et méloé concentré ; toute melasse et toute melasse concentrée, non spécifiée ailleurs ; tout jus de canne, jus de betterave, fonds de tonneaux non importés directement et sans transbordement, un droit ad valorem de 5 0/10, pourvu toutefois que, dans le cas du sucre de canne provenant des Indes Orientales et importé via Hong-Kong, ce droit de 5 0/10 ad valorem ne soit pas perçu s'il y a transbordement à Hong-Kong.

Tout sucre au-dessus de 14, type de Hollande, et les sucres raffinés de toute sorte, tout degré, et tout type et tout sirop provenant de sucres raffinés, un droit spécifique de 8-10 pour cent par livre.

Sucre de glucose ou de raisin, sirop de glucose ou de maïs, un droit spécifique de 14 par livre.

Tabac haché 45 cents par livre et 12 1/2 pour cent ad valorem.

Tabac manufacturé, non spécifié ailleurs, tabac en poudre, 35 cents par livre, et 12 1/2 pour cent ad valorem.

Ale, Bière et Porter importés en bouteille, 21 cents par gallon. 6 grands bouteilles ou 12 petites états supposés contenir un gallon.

Liquieurs spiritueuses ou alcooliques de toute sorte, esprit de vin, gin de toute sorte, rhum, whiskey, et toute liqueur spiritueuse non autrement spécifiée, \$2.12 1/2 par gallon ; alcool amylique et alcool de pomme de terre, \$2.12 1/2 par gallon, alcool mythique, alcool de bois, naphte, alcool pyroxylique, absinthe, cognac, y compris les cognacs artificiels et les imitations de cognacs ; cordiaux et liqueurs de toutes sortes, non ailleurs spécifiées, taïna, angusture et autres amers alcooliques, \$2.12 par gallon ; spiritueux et eaux fortes de toute sorte, élixirs, essences, extraits, lotions,

teintures ou médecines non ailleurs spécifiées, \$2.12 1/2 par gallon, et 45 p. c. ad valorem, parfums alcooliques, bayrum, eau de cologne, eau de lavande, lotions pour les cheveux, les dents, la peau, et autres eaux de toilette contenant des spiritueux de toute sorte, contenues dans des bouteilles ou flacons, ne pesant pas plus de 4 onces chacune, 50 p. c. ad valorem. Si le flacon pèse plus de 4 onces, \$2.12 1/2 par gallon et 40 p. c. ad valorem.

Ether nitreux, esprit d'éther nitreux, (militar) esprit d'ammoniaque aromatisé \$2.12 1/2 par gallon, et 30 0/10 ad valorem ; vermouth et vin de gingembre ne contenant pas plus de 40 0/10 de spiritueux à preuve, 75 0/10 par gallon ; au-dessus de 40 0/10, \$2.12 1/2 par gallon ; dans tous les cas où la force d'aucun des articles ci-dessus ne peut pas être exactement déterminée, au moyen de l'hydromètre, elle le sera par la distillation d'un échantillon, ou de toute autre manière que le ministre des douanes pourra indiquer.

Le champagne et tout autre vin mousseux, en bouteille ne contenant pas plus d'une pinte et plus d'une chopine, \$3.30 par douzaine ; ne contenant pas plus d'une chopine, mais plus d'une demi-chopine, \$1.65 par douzaine ; contenant une demi-chopine ou moins, 20 cts par douzaine. En plus de ce droit spécifique, ces articles paieront un droit ad valorem de 30 pour cent.

10 Gros sel, 5cts par 100 lbs. Cela ne comprend pas le sel importé d'Angleterre ou d'aucune possession anglaise, ni le sel importé pour les pêcheries du golfe ou de la mer, qui est admis en franchise.

Sel fin, en grenier, 5cts par 100 lbs.

Sel en sac, en baril ou autrement empaqueté, 7 1/2 cts par 100 livres. L'emballage devant payer le même droit que s'il était importé vide.

VOYAGE EN TERRE-SAINTE

Par M. l'abbé P. Mathieu (Suite.)

C'est ici que Marie mit au monde son divin Fils, comme le rapporte l'Évangile selon St Luc, ch : II. "Or il arriva en ces jours là qu'il parut un édit de César Auguste pour qu'on fit le dénombrement des habitants de toute la terre."

"Le premier dénombrement fut fait par Cyrinus, gouverneur de Syrie."

"Et tous allaient se faire inscrire chacun dans sa ville."

"Joseph aussi monta de Nazareth, ville de Galilée, en Judée, dans la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David."

"Pour se faire inscrire avec Marie, son épouse, qui était enceinte."

"Or, il arriva que lorsqu'ils étaient là, les jours où elle devait entrer furent accomplis."

"Et elle eut son Fils premier-né et l'enfant enveloppé de langes, elle le coucha dans la crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie."

L'endroit vénérable qui vit naître Jésus est recouvert d'une étoile en argent autour de laquelle sont gravés les mots suivants : "Ici Jésus Christ est né de la Vierge Marie." 15 lampes y brûlent continuellement. Dans cet endroit est un autel sur lequel les Grecs séparés et les Arméniens séparés disent la messe.

Un escalier de trois marches nous conduisit au Sud-Ouest à l'endroit appelé ORATOIRE DE LA CRÈCHE. Cet oratoire à 11 pieds de long et à l'Est à l'Ouest, sur 7 pieds de large du Nord au Sud.

Dans l'extrémité Ouest se trouve une cavité en forme de CRÈCHE. On y gagne une indulgence plénière. C'est ici que Marie coucha le divin Enfant après sa naissance, et que les bergers vinrent adorer l'enfant Jésus.

Nous voyons cela dans l'ÉVANGILE SELON ST LUC ch : II. "Or, en la même contrée se trouvaient des bergers qui passaient la nuit dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leurs troupeaux."

"Et voilà qu'un ange du Seigneur se présenta devant eux, et une lumière divine les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte."

VOYAGE EN TERRE-SAINTE

Par M. l'abbé P. Mathieu (Suite.)

"Or il arriva en ces jours là qu'il parut un édit de César Auguste pour qu'on fit le dénombrement des habitants de toute la terre."

"Le premier dénombrement fut fait par Cyrinus, gouverneur de Syrie."

"Et tous allaient se faire inscrire chacun dans sa ville."

"Joseph aussi monta de Nazareth, ville de Galilée, en Judée, dans la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David."

"Pour se faire inscrire avec Marie, son épouse, qui était enceinte."

"Or, il arriva que lorsqu'ils étaient là, les jours où elle devait entrer furent accomplis."

"Et elle eut son Fils premier-né et l'enfant enveloppé de langes, elle le coucha dans la crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie."

L'endroit vénérable qui vit naître Jésus est recouvert d'une étoile en argent autour de laquelle sont gravés les mots suivants : "Ici Jésus Christ est né de la Vierge Marie." 15 lampes y brûlent continuellement. Dans cet endroit est un autel sur lequel les Grecs séparés et les Arméniens séparés disent la messe.

Un escalier de trois marches nous conduisit au Sud-Ouest à l'endroit appelé ORATOIRE DE LA CRÈCHE. Cet oratoire à 11 pieds de long et à l'Est à l'Ouest, sur 7 pieds de large du Nord au Sud.

Dans l'extrémité Ouest se trouve une cavité en forme de CRÈCHE. On y gagne une indulgence plénière. C'est ici que Marie coucha le divin Enfant après sa naissance, et que les bergers vinrent adorer l'enfant Jésus.

Nous voyons cela dans l'ÉVANGILE SELON ST LUC ch : II. "Or, en la même contrée se trouvaient des bergers qui passaient la nuit dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leurs troupeaux."

"Et voilà qu'un ange du Seigneur se présenta devant eux, et une lumière divine les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte."

"Mais l'ange leur dit ne craignez point, car voici que je vous annonce ce qui sera la cause d'une grande joie pour tout le peuple."

"C'est qu'il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur qui est Christ-Seigneur."

"Et voici la marque pour le reconnaître : Vous trouverez un Enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche."

"Au même instant se joignit à l'ange une multitude de la milice céleste, louant Dieu et disant : "Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté."

"Et il arriva que lorsque les Anges, remontant au ciel, les eurent quittés, les bergers se disaient les uns aux autres : "Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce prodige qui est arrivé, et que le Seigneur nous a fait connaître."

"Ils vinrent donc en grande hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans une crèche."

VOYAGE EN TERRE-SAINTE

Par M. l'abbé P. Mathieu (Suite.)

"Or il arriva en ces jours là qu'il parut un édit de César Auguste pour qu'on fit le dénombrement des habitants de toute la terre."

"Le premier dénombrement fut fait par Cyrinus, gouverneur de Syrie."

"Et tous allaient se faire inscrire chacun dans sa ville."

"Joseph aussi monta de Nazareth, ville de Galilée, en Judée, dans la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David."

"Pour se faire inscrire avec Marie, son épouse, qui était enceinte."

"Or, il arriva que lorsqu'ils étaient là, les jours où elle devait entrer furent accomplis."

"Et elle eut son Fils premier-né et l'enfant enveloppé de langes, elle le coucha dans la crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie."

L'endroit vénérable qui vit naître Jésus est recouvert d'une étoile en argent autour de laquelle sont gravés les mots suivants : "Ici Jésus Christ est né de la Vierge Marie." 15 lampes y brûlent continuellement. Dans cet endroit est un autel sur lequel les Grecs séparés et les Arméniens séparés disent la messe.

Un escalier de trois marches nous conduisit au Sud-Ouest à l'endroit appelé ORATOIRE DE LA CRÈCHE. Cet oratoire à 11 pieds de long et à l'Est à l'Ouest, sur 7 pieds de large du Nord au Sud.

Dans l'extrémité Ouest se trouve une cavité en forme de CRÈCHE. On y gagne une indulgence plénière. C'est ici que Marie coucha le divin Enfant après sa naissance, et que les bergers vinrent adorer l'enfant Jésus.

Nous voyons cela dans l'ÉVANGILE SELON ST LUC ch : II. "Or, en la même contrée se trouvaient des bergers qui passaient la nuit dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leurs troupeaux."

"Et voilà qu'un ange du Seigneur se présenta devant eux, et une lumière divine les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte."

"Mais l'ange leur dit ne craignez point, car voici que je vous annonce ce qui sera la cause d'une grande joie pour tout le peuple."

"C'est qu'il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur qui est Christ-Seigneur."

"Et voici la marque pour le reconnaître : Vous trouverez un Enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche."

"Au même instant se joignit à l'ange une multitude de la milice céleste, louant Dieu et disant : "Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté."

"Et il arriva que lorsque les Anges, remontant au ciel, les eurent quittés, les bergers se disaient les uns aux autres : "Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce prodige qui est arrivé, et que le Seigneur nous a fait connaître."

"Ils vinrent donc en grande hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans une crèche."

VOYAGE EN TERRE-SAINTE

Par M. l'abbé P. Mathieu (Suite.)

"Or il arriva en ces jours là qu'il parut un édit de César Auguste pour qu'on fit le dénombrement des habitants de toute la terre."

"Le premier dénombrement fut fait par Cyrinus, gouverneur de Syrie."

"Et tous allaient se faire inscrire chacun dans sa ville."

"Joseph aussi monta de Nazareth, ville de Galilée, en Judée, dans la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David."

"Pour se faire inscrire avec Marie, son épouse, qui était enceinte."

"Or, il arriva que lorsqu'ils étaient là, les jours où elle devait entrer furent accomplis."

"Et elle eut son Fils premier-né et l'enfant enveloppé de langes, elle le coucha dans la crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie."

L'endroit vénérable qui vit naître Jésus est recouvert d'une étoile en argent autour de laquelle sont gravés les mots suivants : "Ici Jésus Christ est né de la Vierge Marie." 15 lampes y brûlent continuellement. Dans cet endroit est un autel sur lequel les Grecs séparés et les Arméniens séparés disent la messe.

Un escalier de trois marches nous conduisit au Sud-Ouest à l'endroit appelé ORATOIRE DE LA CRÈCHE. Cet oratoire à 11 pieds de long et à l'Est à l'Ouest, sur 7 pieds de large du Nord au Sud.

Dans l'extrémité Ouest se trouve une cavité en forme de CRÈCHE. On y gagne une indulgence plénière. C'est ici que Marie coucha le divin Enfant après sa naissance, et que les bergers vinrent adorer l'enfant Jésus.

Nous voyons cela dans l'ÉVANGILE SELON ST LUC ch : II. "Or, en la même contrée se trouvaient des bergers qui passaient la nuit dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leurs troupeaux."

"Et voilà qu'un ange du Seigneur se présenta devant eux, et une lumière divine les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte."

"Mais l'ange leur dit ne craignez point, car voici que je vous annonce ce qui sera la cause d'une grande joie pour tout le peuple."

"C'est qu'il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur qui est Christ-Seigneur."

"Et voici la marque pour le reconnaître : Vous trouverez un Enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche."

"Au même instant se joignit à l'ange une multitude de la milice céleste, louant Dieu et disant : "Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté."

"Et il arriva que lorsque les Anges, remontant au ciel, les eurent quittés, les bergers se disaient les uns aux autres : "Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce prodige qui est arrivé, et que le Seigneur nous a fait connaître."

"Ils vinrent donc en grande hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans une crèche."

CASTORIA pour les Bebes et les Enfants. Le Castoria est un remède si propre à l'enfance que le le recommande comme supérieur à toutes les autres médecines.

VIN AU QUINQUINA DU DR ED MORIN. Se prescrit dans les Convalescences, Perte de sang, Débilité générale, etc. En vente chez M. Alfred Francaeur.

LA VELOUTINE. Poudre à l'ir spéciale. Préparée au Bismuth. Par CH. FAY, Parfumeur, 9, rue de la Paix, PARIS.

Developpez vos muscles Par l'exercice. Munissez votre système des éléments nécessaires pour former les muscles. LE JOHNSTON'S FLU D BEEF. Le grand créateur des muscles.

ASTHME & CATARRHE. Guéris par les CIGARETTES ESPIC. Opposition, Teux, Rhumes, etc.

GRANDE OUVERTURE MAGASIN NOUVEAU M. J. LAURIN. 21 - RUE DU ROI - 21. UN NOUVEAU MAGASIN AVEC UN STOCK DE MARCHANDISES SECHES.

GRANDS SACRIFICES. 1er JUILLET 1891. CHAUSSURES MOITIE PRIX. MOITIE PRIX.

GRANDE CHANCE OFFERTE !. DIX HEURES A. M. Le commerce de cuir reprenant une nouvelle ère de prospérité, il est évident que d'après les circonstances, il serait très avantageux de faire semblable acquisition.

YEARS OF VARIED EXPERIENCE. In the Use of CURA. TIVE METHODS, that we Alone own for all Diseases.

HOPE FOR YOU AND YOURS. Don't brood over your condition, nor give up in despair. The World's Cause have found in our CURA TIVE METHOD.

M. COCKBURN répond à M. Davies. Il défend les conservateurs d'Ontario de l'accusation d'intolérance.

M. O'BRIEN dit que pour sa part, il persisterait à suivre la politique tracée par M. McCarthy.

M. DAVIES dit que sir John Thompson a été empêché, à cause de ses croyances religieuses, de devenir premier ministre.

M. HAZEN dit que pas un député conservateur aurait refusé de suivre sir John Thompson s'il avait accepté de former un cabinet.

M. AMYOT accuse les conservateurs d'intolérance, parce que sir John Thompson ou sir Hector Langevin n'est pas premier ministre.

M. HAGGART dit qu'il connaît les sentiments de tous les membres du parti conservateur dans la Chambre des Communes et qu'il est faux qu'aucun d'eux se serait opposé au choix de sir John Thompson ou de sir Hector Langevin, comme premier ministre.

M. DEVLIN attaque le programme de M. McCarthy.

L'honorable M. COSTIGAN dit que l'intolérance et le fanatisme sont le lot du parti libéral. Dans l'opposition ils sont prodigieux de promesses; mais au pouvoir, ils sont plus fanatiques que ceux qu'ils accusent.

M. LISTER prédit la chute du parti conservateur.

M. CURRAN rend hommage à l'esprit de tolérance et de justice de M. Abbott. A Montréal, où il est bien connu, les accusations portées par l'opposition dans cette Chambre feraient rire.

MM. Sproule, Daly, Watson, Montague, Beausoleil et Savard ont successivement pris part au débat.

LA MOTION REJETEE. La motion a été mise aux voix et rejetée par 103 voix contre 83.

La Chambre se réunit en comité pour discuter l'acte d'incorporation du chemin de fer de Collingwood à la Baie de Quinte, qui a été lu pour la troisième fois.

LES DOCUMENTS SUR LA RECIPROCITE. En réponse à M. Laurier, Sir John Thompson a déclaré que tous les documents relatifs aux négociations avec Washington qui seraient produits à cette session, avaient été déposés sur le bureau de la Chambre.

La Chambre s'ajourne à 1.50 a. m.

LE PREMIER VOTE. Voici le vote sur la motion de non-confiance de M. Laurier.

AVAIENT PAIRE. Miniériels Opposition MM. Ives MM. Frémont

Wood (Westmo-land) Scriver Juncas Foster Sir R. Cartwright Sir D. A. Smith Mackenzie Dr Reid Casey Baker Bernier Pope Legria Burnham Préfontaine Col. Ouimet Bourassa

ABSENTS. Miniériels Opposition MM. McCarthy M. Gibson Pelletier

VOTANTS POUR LA MOTION (Opposition) MM. Allan, Allison, Amyot, Armstrong, Bain, Barron, Beausoleil, Béchard, Bold, Bowen, Bowers, Bowman, Brodeur, Brown (Chateauguay), Brown (Monck), Burdett, Cameron, (Huron), Campbell, Carroll, Charlton, Choquette, Christie, Colter, Davidson, Davies, Dawson, Delisle, Devlin, Edgar, Edwards, Fauvel, Featherston, Forbes, Fraser, Gauthier, Geoffroy, Germain, Gilmore, Godbout, Grieco, Guay, Haggart, Harwood, Hyman, Innes, King, Landerkin, Langellier, Laurier, Lavigne, Ledue, Lister, Livingston, Macdonald (Huron), McGregor, McMillan, McMullan, Milgault, Mills (Bothwell), Monst,

Moussau, Mulock, Murray, Paterson, (Brant), Perry, Proulx, Rider, Rinfret, Rowand, Sanborn, Savard, Semple, Simard, Sumerville, Spohn, Sutherland, Tarte, Trow, Trux, Vaillancourt, Watson, Welsh, Yeo. Total—83.

CONTRE LA MOTION (Ministriels) MM. Adams, Barnard, Bergeron, Bergin, Bowell, Burns, Cameron (Invernes), Carignan, Carpenter, Caron (sir Adolphe), Cleveland, Coatsworth, Cechrane, Cockburn, Caribou, Corby, Costigan, Craig, Curran, Daly, Daoust, Davidson, Davis, Denison, Désalniers, Desjardins (Hochelaga), Desjardins (L'Islet), Dewdney, Dickey, Dugas, Dupont, Dyer, Earle, Fairbank, Ferguson (Leeds et Grenville), Ferguson (Bonfret), Fréchette, Gillies, Girouard, Gordon, Grandbois, Haggart, Hasen, Henderson, Hodgins, Hutchinson, Ingram, Jamieson, Kaulbach, Kenny, Patterson, (Colchester), Prior, Putnam, Robillard, Roome, Ross, (Dundas), Ross (Lisgar), Ryckman, Skinner, Sproule, Stairs, Taylor, Temple, Thompson, Kirkpatrick, Langevin (sir Hector), Larivière, Léger, Motette, Montague, McDougall (Pictou), McDougall (Cap Breton), McGreevy, McKay, McLean, McLennan, McNeil, McMill, Mara, Marshall, Masson, Miller, Mills (Annapolis), Moncreiff, Savard, McAllister, Macdonald (Victoria), Lippé, Macdonald, (Kings), Macdonald, (Winnipeg), Macdowall, McIntosh, Mastiade, Lupper, Trywhitt, Wallace, Weldon, White (Cardwell), White (Shelburne), Wood (Westmoreland), Lépine.—Total, 103.

CONFRENERIES DES AMES DU PURGATOIRE ET DE S. JOSEPH (Suite)

VI. Indulgences communiquées aux membres

De la confrérie de St-Joseph, par l'affiliation à l'Archiconfrérie de St-Joseph à Beauveau.

INDULGENCES PLENIERES

1o Jour de l'entrée dans la confrérie.

2o Aux fêtes de Noël, la Circumcision, l'Épiphanie, Pâques, l'Ascension, la Fête-Dieu, principales fêtes de N. S. J. C.

3o Aux fêtes de la Purification, l'Annonciation, l'Assomption, la Nativité, l'Immaculée Conception.

4o Aux fêtes de S. Joseph, savoir: Le 23 janvier, fêtes des Fiançailles de la Ste-Vierge et de S. Joseph; Le 19 mars, fête principale de S. Joseph;

5o Le 3e dimanche après Pâques, fête du Patronage de S. Joseph.

6o A chacune des fêtes des apôtres, savoir: Le 24 février, S. Mathias; le 1er mai, S. Philippe et S. Jacques; le 29 juin, S. Pierre et S. Paul; le 25 juillet, S. Jacques le majeur; le 24 août, S. Barthélémy; le 21 septembre, S. Mathieu, le 28 octobre, S. Simon et S. Jude; le 30 novembre, S. André; le 21 décembre, S. Thomas; le 27 décembre, S. Jean.

7o A deux mercredis par mois, au choix des associés, et tous les mercredis des mois de mars, ou de S. Joseph.

8o Le 14 juillet, anniversaire du couronnement de la statue de Joseph, ou le dimanche qui précède ou celui qui suit, à la condition de visiter l'église ou la chapelle de la confrérie affiliée.

9o A l'article de la mort aux conditions ordinaires.

INDULGENCES PARTIELLES.

1o Indulgences de 7 ans et 7 quarantaines à chacune des fêtes secondaires, de N. Seigneur et de la Ste-Vierge Marie.

2o Indulgence de 60 jours pour chaque œuvre de piété ou de charité que nous ferons.

3o Indulgence de 60 jours pour la récitation du 5 Pater et Ave pour les associés défunts.

N. B.—Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Par cette affiliation de notre confrérie à l'archiconfrérie de S. Joseph, à Beauveau, les associés ont part à tous les mérites et bonnes œuvres des religieux Barnabites et Passionnistes.

J. S. MARTEL, Ptre, Curé, Directeur.

Vu et approuvé le 24 décembre '90. E. A. Card. TASCHEREAU, Archev. de Québec. Fête du Patronage de S. Joseph. Grandines, 23 janvier 1891. P. S.—MM. les rédacteurs des journaux catholiques du Canada et des Etats Unis sont priés de reproduire cet article, dans l'intérêt des âmes du Purgatoire et des associés; et ceux qui envoient le No de leur journal au Directeur seront inscrits parmi les Bienfaiteurs de la Confrérie. J. S. M. Ptre.

Liste des Marchandises Qui devront être sacrifiées

—CHEZ— P. E. LIZOTTE

Tweed tout laine de 39 cts

Etouffés à robes de 8

Parasols légers à 50

Coton jaun à drap 6

Corps et calçons 25

Chapeaux de feutre 50 cts

Indiennes à dans la gâstre 5 cts

Belles chemises blanches et couleur à 40 et 50 cts

Beaux ciroules, Dames, \$1.50

VENEZ VOIR —ET VOUS— SEREZ SATISFAITS.

A VENDRE.—A prix réduit, une belle voiture couverte (phaéton) presque neuve, rembourrée en cuir, avec soufflet en cuir et caoutchouc, et ailes au dessus des roues de derrière. S'adresser au bureau du Sorelois, Sorel.

Marché de Sorel. PRIX COURANTS LE 23 JUIN 1891

LEGMES

Patates, la minot... 50 à 0 55

Choux, la tête... 0 10 à 0 15

Oignons, la minot... 1 00 à 1 25

Fèves, la minot... 1 20 à 1 35

Oignons, la tresse... 0 00 à 0 30

Fèves, la terrinée... 0 00 à 0 15

GRAINS

Blé, la minot... \$0 00 à 0 00

Pois, la minot... 1 00 à 1 10

Avoine, la minot... 45 50

Sarrasin, la minot... 60 75

Orge, la minot... 90 00

Gaudriole... 60 70

Graine de mil... 200 2 50

VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes, la cou, jeune \$0 00 à \$0 00

Oies, 0 00 à 0 00

Canards, la couple 0 00 à 0 70

Poules, plumées... 0 55 à 0 80

Pigeon, la couple 0 20 à 0 25

Pedrix, la couple 0 00 à 0 00

VIANDES

Beuf la lb... 06 8 10 12

Beuf 100lb... 7 00 8 00

Lard salé... 0 10 à 0 00

Porc frais 100 lb... 0 00 à 0 00

Mouton jeune quar... 50 00 à 70 00

V-au jeune quartier 40 00 à 60 00

PARISSE

Farine en quart... \$4 50 à 5 50

Farine en poche, 98lb2 00 à 3 00

Farine de blé d'inde... 1 80 à 2 00

Farine de gruau... 3 50 à 4 00

Sarrasin... 0 00 à 0 00

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais, la lb... 12 15 @ 18

Beurre salé en tinnetto 12 00 à 15

Œufs frais la douzaine 11 00 à 13

Laine la lb... 9 00 à 10 38

Laine filée la lb... 50 30 à 60

Savon... 06 00 à 07

DIVERS

Miel coulé, la lb... \$0 10 @ 10

Miel en gâteau la lb 00 00

Sucre d'érable la lb... 7 8

Graisse, la lb... 10 12

Tabac en feuille la lb... 8 10

Paille, la 100 bottes... 3 50 à 4 00

Foin, la 100 bottes... 400 5 00

Peau de veau... 40 5

Peau de bœuf... 08 10

Sirop d'érable, le gallon 0 80 à 1 00

Peau de mouton jeune 35 40

Cochon vivant vieux \$4 00 à \$5 00

Cochon vivant jeune 1 00

de lait... 60 1 00

PRIX DES GRAINS CHEZ LES MARCHANDS DE SOREL.

Avoine... par 36 lbs. 0 00 à 0 60

Sarrasin... 50 0 65 à 0 70

Orge... 50 0 00 à 0 75

Pois... 1 00 à 1 10

Graine de Lin la lb 0 04 à 0 05

Fèves... 60 1 25 à 1 50

Blé de semence... 1 60 à 1 70

Blé d'inde la minot... 90 1 00

Moulée la 100lbs... 1 20 à 1 25

Son... 1 25 à 1 30

Gruu... 1 00 à 1 40

Blé gelé la minot 95

AVIS aux amateurs de bons Thés et Cafés.—Je viens de recevoir un lot de très bon Japon et Gun Powder magnifiques, que je vendrai à 20, 25, 30 et 35 cents, ou 3 lbs pour \$1.00. Ces thés sont de très bonne valeur, mes cafés sont les meilleurs du marché.

J. S. MARTEL, Ptre, Curé, Directeur.

J. B. PAGE, PEINTRE EN MAISON ET D'ENSEIGNE. Décorateur, Tapissier, Blanchisseur, Polisseur, etc., etc.

A VENDRE.—A conditions faciles la magnifique propriété de M. Rodenhurst, située à côté du bureau de poste, rue George. S'adresser à A. A. Tailbon, banquier, Sorel. 25 mars 1891—jno.

N. PARENTEAU, HOTELIER YAMASKA.

Le soussigné prend la liberté d'annoncer qu'il a obtenu une licence d'hôtel et qu'il est en ce moment en état de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui l'honoreront d'une visite.

Le table et de première qualité pour un hôtel de la campagne.

Bonne cour et vastes remises et écuries. En un mot, ce que l'on peut désirer pour un hôtel de première classe.

VENEZ, VENEZ, VENEZ N. PARENTEAU, HOTELIER, YAMASKA. 15 mai 1891.—la.

Déménagement. Madame E. GOBELI, qui tient un établissement de modeste première classe et dont la renommée et le mérite, comme modeste universellement connus, occupent maintenant l'ancien magasin de M. J. HAYDEN, informe, en vertu de Madame FINLAY, RUE DU ROI, SOREL, qu'elle a un assortiment très riche et très considérable de chapeaux, fleurs, rubans, etc., etc., et qu'elle sera toujours heureuse de recevoir ses nombreuses pratiques de la ville et du voisinage, ainsi que le public en général.

Madame GOBELI profite de l'occasion pour remercier les dames et demoiselles qui ont patronné son établissement jusqu'à ce jour et les invite à lui continuer leur encouragement.

Ses prix sont modérés et les commandes exécutées avec toute la diligence et tout le soin possibles.

Toujours en magasin les chapeaux des dernières modes, importés de PARIS et des autres grandes villes de l'EUROPE et des ETATS-UNIS.

Une visite est respectueusement sollicitée. 15 mai 1891.—Im.

BAZAR CANADIEN. On trouve au BAZAR CANADIEN un nouvel assortiment complet d'articles et de marchandises.

Montres et chaînes en or solide pour Dames et Messieurs.

CHAÎNES ET MONTRES. JONES DE MARIAGE. HORLOGES ET PENDULES de tous les genres.

Articles montés en argent Cannes avec pommeau d'or. Pipes en écume de mer et autres en boîtes.

Miroirs, une grande variété. Articles de fantaisie pour enfant et joujoux de toutes sortes.

Violons, Accordéons, Harmoniums et autres petites musiques. Boîtes et sachets en peluche argentée et enivoire.

Boîtes à dessin, Articles choisis et complets pour la barbe, et toutes sortes d'articles pour présents.

Ouvrages de toutes sortes faits à tout marche et un lot de vitre de montres qu'il posera pour 5

J. H. Wright, Bazar Canadien PLACE du MARCHÉ RICHELIEU SOREL.

M. Wm Côté vient de recevoir un lot considérable de poètes de cuisine qui sont certainement les plus beaux et les meilleurs qui aient jamais été importés en cette ville. Ces poètes, qui viennent directement des manufactures du Haut Canada, se vendent à des prix défiant toute concurrence, et à des conditions des plus faciles, avec de moins onéreux possible.

Eau Minérale de Ste Geneviève. Cette eau magnifique, la meilleure qui soit connue sur le marché, est en vente à l'hôtel Carleton, où se trouve le seul dépôt qu'il y ait en ville.

Quiconque voudra s'en procurer devra s'adresser à M. Michel Hebert, Propriétaire de Carleton, qui en a l'agence.

Demande d'emploi. Un homme possédant une bonne instruction en français et en anglais, et ayant passé plusieurs mois au bureau d'un journal, désirerait de l'emploi. S'adresser aux bureaux du Sorelois, 28 août 1890—jno.

IMPORTANTES DE MONTREAL. GOLDIE & SACHES (COFFRES, PORTS) ÉCRIVAINS, BUREAUX, 288 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

G. BOIVIN, MONTREAL. Manufacturier au Gros. 400 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

SIMPSON, HALL, MILLER & CIE. Manufacturiers d'Articles Plaques en argent, Manufacturiers au Gros, 15 et 18 Rue Industrielles, MONTREAL.

LES MEILLEURES AU MONDE. THE COOK'S FAVORITE BAKING POWDER, Mouline à Café et à Épices, Soule Manuf., 621 & 623 rue Craig, Montreal.

LES MEILLEURES SUB LE MARCHÉ. INVINCIBLE. PECTOP. L. O. SROTH & CIE, MONTREAL.

BUCCIES. J. LATIMER, 90 RUE MOULIN, MONTREAL.

A. HORTON & FRERE. Importateurs de Papiers et de Machines à Écrire, 417 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

PIANOS ET ORGUES. A. & S. NORDHEIMER, 813 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

VIEUX METAUX. Chiffons, Os, Vieux Coussins, Crin, etc. P. L. WALKER, 15 RUE COMPTON, MONTREAL.

MILLER, BROS. & TOMS. MACHINISTES, MILLRIGHTS ET INGENIEURS. ÉTABLI EN 1869. 110 & 112 RUE KING, MONTREAL.

PRULES HOLLOWAY. Cette grande préparation est le remède le plus efficace pour les principales affections de la vie.

BAZAR CANADIEN. On trouve au BAZAR CANADIEN un nouvel assortiment complet d'articles et de marchandises.

LONGUET HOLLOWAY. qui a les propriétés puissantes comme, en ratif, est connu par tout le monde, pour la guérison des MAUX DE JAMBES, ET DE L'ES TOUF, VIEUX BLESSURES, DOULEURS D'ARTICULATIONS, est un remède infailible. Si on le frictionne d'abord le cou et la poitrine, comme on le fait sur les viandes avec le sel, il guérit les Maux de Gorge, les Bronchites, la Diphtérie, le Toux, les Érhémismes, et même l'Asthme. Pour les Enfants, les Grandules, les Abcès, les Fistules, la Goutte, le Rhumatisme, enfin pour toutes espèces de maladies de la PEAU, on ne s'en jamais trouvé en défaut.

Les acheteurs devraient toujours regarder au libello qui couvre les Pots et les Boîtes. S'adresser n'est pas 78 New Oxford Street au-dessus de 533, OXFORD STREET, LONDON, ce sont des contrefaçons.

Certificat. Je soussigné, certifie par les présentes que M. William Côté, plombier et couvreur, de la cité de Sorel, a installé (post) dans ma maison un système à eau chaude du nom de Gurney. Ce système me donne pleine et entière satisfaction, est très élégant en apparence, facile à conduire, et parait très économique, et ne produit aucune fumée ou mauvaise odeur dans la maison.

L'installation de cet appareil était très difficile à faire, vu l'exiguïté des appartements de ma maison. M. Côté a été bien réussi chez moi, et je me plais à lui donner ce certificat. C. M. T. DESJARDINS, Sorel, 11 nov. 1890.

Les PIANOS de Beatty. Sont en usage partout. Écrivez pour catalogue. Adresse Ex-Maire Daniel F. Beatty Washington, New-Jersey.

Statuts du Canada. Les Statuts et quelques unes des publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau ainsi que, cartés et séparés. Une liste de prix sera envoyée sur demande.

Statuts du Canada. Les Statuts Révisés sont maintenant prêts. Prix des deux volumes \$5.00. R. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la Papeterie.

Aux annonceurs dans la "GAZETTE". Les personnes qui envoient des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes: L'adresse: "La Gazette du Canada, Ottawa, Canada".

Ferblanterie! Le soussigné ont l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour tous ouvrages en Fer blanc, Tôle galvanisée, etc., etc. Toujours en stock toutes espèces d'ouvrages de Ferblanterie en usage pour les familles.

On Trouvera Toujours une MON MAGASIN. Montres, Pendules, Lunettes. le premier qui les pouvant s'adapter à toute personne.

Jones de Mariage. Pour réparations comme horloger je débite toute complétude.

A. E. Piette. HORLOGER ET BIJOUTIER EN FACE DU MARCHÉ RICHELIEU MAISON BRUNSWICK, SOREL.

ATTENTION! Moulin à Scie, Moulin à Cardes, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.

ATTENTION! Moulin à Scie, Manufacture de meubles, etc., Yamaska, P. Q.